

CONSEIL METROPOLITAIN DU 10 AVRIL 2015

Délibération n° 2015 - 43

**13 – NANTES – PLATEFORME REGIONALE D'INNOVATION - CAP ALIMENT FINANCEMENT
DES ETUDES ET TRAVAUX – CONVENTION AVEC LA REGION**

Date de la convocation : le 03 avril 2015

Nombre de Conseillers en exercice : 97

Présidente de séance : Madame Johanna ROLLAND – Présidente de Nantes Métropole

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude LEMASSON

Présents : 78

M. AFFILE Bertrand, M. ALIX Jean-Guy, M. ALLARD Gérard, M. AMAILLAND Rodolphe, M. ANNEREAU Matthieu, M. BAINVEL Julien, Mme BASSAL Aïcha, M. BELHAMITI Mounir, Mme BESLIER Laure, Mme BIR Cécile, Mme BLIN Nathalie, M. BLINEAU Benoît, M. BUQUEN Eric, M. BUREAU Jocelyn, M. CAILLAUD Michel, Mme CARDIN Céline, Mme CHEVALLEREAU Claudine, Mme CHOQUET Catherine, Mme COPPEY Mahel, M. COUTURIER Christian, Mme DANIEL Karine, M. DAVID Serge, M. DENIS Marc, M. DUCLOS Dominique, Mme DUPORT Sandrine, M. FEDINI François, M. FOURNIER Xavier, Mme GARNIER Laurence, M. GARREAU Jacques, Mme GESSANT Marie-Cécile, M. GILLAIZEAU Jacques, M. GRELARD Hervé, Mme GRESSUS Michèle, M. GUERRIAU Joël, M. HAY Pierre, M. HIERNARD Hugues, Mme HOUEL Stéphanie, M. HUARD Jean-Paul, M. HUCHET Erwan, Mme IMPERIALE Sandra, Mme KRYSMANN Blandine, Mme LAERNOES Julie, Mme LE BERRE Dominique, Mme LE STER Michèle, Mme LEFRANC Elisabeth, M. LEMASSON Jean-Claude, M. LUCAS Michel, Mme LUTUN Lydie, M. MARAIS Pierre-Emmanuel, M. MARTINEAU David, M. MAUDUIT Benjamin, Mme MERAND Isabelle, M. MOREAU Jean-Jacques, M. MORIVAL Benjamin, M. MOUNIER Serge, Mme NAEL Myriam, Mme NEDELEC Marie Héléne, M. NICOLAS Gilles, Mme PADOVANI Fabienne, Mme PERNOT Mireille, Mme PREVOT Charlotte, M. QUERAUD Didier, M. RAMIN Louis - Charles, M. REBOUH Ali, M. RENEAUME Marc, M. RIOUX Philippe, M. ROBERT Alain, Mme RODRIGUEZ Ghislaine, Mme ROLLAND Johanna, M. ROUSSEL Fabrice, M. SALECROIX Robin, M. SEASSAU Aymeric, M. SEILLIER Philippe, M. SOBCZAK André, Mme TOUCHEFEU Catherine, M. TRICHET Franckie, M. VEY Alain, M. VOUZELLAUD François

Absents et représentés : 17

Mme BENATRE Marie-Annick (pouvoir à Mme PERNOT Mireille), Mme BOCHER Rachel (pouvoir à M. CAILLAUD Michel), M. BOLO Pascal (pouvoir à M. MAUDUIT Benjamin), Mme CHIRON Pascale (pouvoir à M. HUARD Jean-Paul), M. DANTEC Ronan (pouvoir à Mme LAERNOES Julie), Mme DUBETTIER - GRENIER Véronique (pouvoir à M. VOUZELLAUD François), Mme GUERRA Anne-Sophie (pouvoir à M. GRELARD Hervé), Mme HAMEL Rozenn (pouvoir à M. RENEAUME Marc), M. JUNIQUE Stéphane (pouvoir à M. HAY Pierre), M. LE BRUN Pierre-Yves (pouvoir à Mme BIR Cécile), Mme LESKE Magali (pouvoir à M. BUREAU Jocelyn), Mme MAISONNEUVE Monique (pouvoir à Mme GESSANT Marie-Cécile), Mme MEYER Christine (pouvoir à Mme PREVOT Charlotte), M. PARPAILLON Joseph (pouvoir à M. RAMIN Louis - Charles), Mme PIAU Catherine (pouvoir à Mme PADOVANI Fabienne), M. PRAS Pascal (pouvoir à Mme CHEVALLEREAU Claudine), M. RICHARD Guillaume (pouvoir à Mme GARNIER Laurence)

Absents : 2

M. QUERO Thomas, Mme SOTTER Jeanne

13 – NANTES – PLATEFORME REGIONALE D'INNOVATION - CAP ALIMENT FINANCEMENT DES ETUDES ET TRAVAUX – CONVENTION AVEC LA REGION

EXPOSE

Située au deuxième rang national après la Bretagne, l'industrie agro alimentaire ligérienne compte aujourd'hui 600 entreprises et 45 000 salariés et génère un Chiffre d'Affaires de 13 M€.

Première filière industrielle régionale, elle dispose de nombreux atouts comme le MIN premier marché régional de France. Elle s'appuie également sur un nombre important d'entreprises leader en équipement, services et ingénierie. Un réseau dynamique d'acteurs économiques (pôles de compétitivités et clusters), de centres techniques spécialisés et une concentration de moyens de formation et de recherche dédiés lui confèrent enfin un important potentiel de développement.

La concurrence mondiale grandissante interroge cependant aujourd'hui la compétitivité du secteur et oblige à repenser la structuration de la filière, à travailler à sa modernisation et à l'attractivité de ses métiers via l'innovation des process et des produits, ainsi qu'à favoriser le développement international des entreprises.

Face à ces enjeux de consolidation et de développement de la filière agroalimentaire, et en lien avec la stratégie régionale qui a fait de l'agroalimentaire un de ses secteurs d'intervention prioritaire, Nantes Métropole a engagé différents chantiers :

D'une part, la réalisation du pôle alimentaire Océane dans le cadre du transfert du MIN, ainsi que le lancement d'une coopération inter-métropolitaine Nantes Rennes (NRs) qui a déjà permis d'établir un diagnostic partagé du secteur agroalimentaire, base d'actions inter-métropolitaines futures. Ces projets s'accompagnent d'une réflexion sur l'adaptation de la formation aux métiers de demain de la filière et la création d'un observatoire dédié.

D'autre part, l'aménagement du site agro campus de la Géraudière (consacré à la partie recherche et amont de la filière), où sont déjà installés ONIRIS, la Maison de l'Agriculture, Eurofins Scientific. Ce site accueillera à terme la Plateforme Régionale d'Innovation Cap Aliment, objet de la présente délibération.

La Plateforme Régionale d'Innovation Cap Aliment qui a été créée en juin 2012 par la Région, en appui sur LIGERIAA (représentant les industries agro-alimentaires), et le PONAN (fédérant le monde académique), se veut un lieu de convergence et de mutualisation des acteurs du secteur agro-alimentaire destiné à resserrer les liens entre entreprises, recherche et enseignement supérieur, afin de favoriser l'innovation, améliorer la compétitivité de la filière, stimuler la création et le développement d'entreprises.

Cette délibération précise la participation de Nantes Métropole au financement du futur Centre de transfert Plateforme Régionale d'Innovation Cap Aliment qui se matérialisera par un bâtiment de 2200m² construit sur un foncier appartenant à l'INRA.

Ce centre doit accueillir, à partir de 2016, tous les opérateurs de la filière, centres techniques consolidés et PME, un hôtel d'entreprises ainsi que l'incubateur d'un Institut de Recherche Technologique inter régional agroalimentaire.

Les études sont achevées. Le début des travaux est programmé pour le 1^{er} juin 2015 et la réception du bâtiment fin juin 2016.

Le coût global de l'opération s'élève à 5 917 114.50 € HT (cf. Le plan de financement en annexe). Il est assuré par les ressources propres de la Région (maître d'ouvrage de l'opération) et des subventions de l'Europe et de Nantes Métropole.

La participation de Nantes Métropole au financement de cette opération s'élève à 950 000 €.

Les crédits correspondants sont prévus sur l'AP010 libellée Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation, opération 2014-3463 libellée « Région - Plateforme Régionale d'Innovation Cap Aliment »

LE CONSEIL DELIBERE ET, A L'UNANIMITE

- 1 - Approuve la convention financière, relative à la participation financière de Nantes Métropole à l'opération Plateforme Régionale d'Innovation CAP Aliment annexée à la présente délibération,
- 2 - Autorise Madame la Présidente ou Madame la Vice-présidente déléguée à prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 10 avril 2015

La Présidente de Nantes Métropole



Johanna ROLLAND

La Présidente de Nantes Métropole certifie le caractère exécutoire de la présente délibération affichée le 17 avril 2015 et reçue en préfecture le



Johanna ROLLAND